

Développement d'une veille sanitaire internationale en santé animale dans le cadre de la Plateforme ESA

Elena Arsevska (1)* (elena.arsevska@cirad.fr), Morgane Dominguez (2)*, Bruno Peiffer (3), Jean-Baptiste-Perrin (4)*, Clara Marcé (4)*, Pascal Hendrikx (2)*, Florence Etore (5), Catherine Collignon (5), Renaud Lancelot (1), Thierry LeFrançois (1), Didier Calavas (6)*

(1) Cirad, UMR CMAEE, Montpellier, France

(2) Anses, Direction des laboratoires, Maisons-Alfort, France

(3) Direction générale de l'alimentation, Bureau de l'évaluation scientifique, de la recherche et des laboratoires, Paris, France

(4) Direction générale de l'alimentation, Bureau de la santé animale, Paris, France

(5) Anses, Direction de l'évaluation du risque, Maisons-Alfort, France

(6) Anses, Laboratoire de Lyon, Lyon, France

* Membre de l'équipe opérationnelle de la Plateforme ESA

Résumé

Les maladies animales représentent une menace potentielle pour la santé publique, l'économie ou l'environnement. La veille sanitaire en santé animale, et notamment la détection rapide d'émergences au niveau mondial d'agents pathogènes, est l'un des maillons permettant de prévenir l'introduction en France de dangers sanitaires. L'inscription dans le programme d'activité de la Plateforme nationale d'épidémiosurveillance en santé animale (Plateforme ESA) d'une nouvelle thématique « Veille sanitaire internationale » (VSI) a été décidée en janvier 2013. La mission de la VSI, animée par le Cirad, est d'identifier, suivre et analyser les signaux des dangers sanitaires (en santé animale au sens large) menaçant le territoire français dans son ensemble, dans un but de production d'information sanitaire à des fins d'évaluation du risque d'une part (Anses), et de gestion du risque d'autre part (DGAL).

Mots-clés

Veille épidémiologique, santé animale, dangers sanitaires exotiques

Abstract

Development of an International Animal Health Epidemic Intelligence activity in the frame of the French ESA Platform Animal diseases represent a potential threat to the public health, economy and environment. There is a great need of proactive systems for surveillance not just at national but at international level as well in order to prevent the introduction of new pathogens in France. In January 2013, a new theme: "International animal health epidemic intelligence" was added to the activities of the French platform for epidemiological surveillance in animal health (ESA Platform). A multi-institutional group of experts, coordinated by Cirad, contributes to the identification, verification, and follow-up of various signals for new and emerging animal health risks not present in France and provide reports to the national institutions for risk assessment (Anses) and risk management (Ministry of Agriculture).

Keywords

Disease tracking, Animal health, Exotic disease agents

La veille sanitaire internationale (VSI) en santé animale a été inscrite au programme d'activité de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (Plateforme ESA) en 2013. Elle a pour objectif d'identifier, suivre et interpréter les signaux sanitaires relatifs à des événements sanitaires inhabituels survenant à l'étranger et pouvant diffuser et présenter un caractère de gravité pour la santé des populations animales et humaines (zoonoses) en France, dans un but ultime de production d'information sanitaire à des fins d'évaluation du risque d'une part (Anses), et de gestion du risque d'autre part (DGAL).

Périmètre de l'activité de VSI

La VSI repose sur la détection et l'interprétation d'événements inhabituels au niveau international pouvant diffuser et présenter un caractère de gravité pour la santé animale et humaine (pour les dangers sanitaires zoonotiques) en France. Les sources de signaux sanitaires peuvent être des données épidémiologiques déjà collectées et distribuées par différentes sources officielles (données structurées, validées), comme par exemple les notifications faites à l'OIE. Mais des données non-structurées de nature très diverse et provenant de sources multiples et non préétablies sont également prises en compte. Il peut s'agir de rumeurs non-vérfiées provenant des media, d'informations fiables provenant de sources autorisées compétentes (OIE, services vétérinaires nationaux, etc.) ou de données issues des systèmes de surveillance et d'alerte classiques (par ex. OIE). Une attention importante est donnée à l'information en provenance d'experts et des réseaux de surveillance déjà établis (en particulier les correspondants du Cirad).

La nature des événements sanitaires suivis n'est pas prédéterminée, mais une priorité est donnée à la liste priorisée de maladies animales

exotiques (avis Anses)⁽¹⁾, aux maladies nouvelles, et à leurs signaux non spécifiques (par exemple des épisodes de mortalité ou morbidité à l'origine inconnue). Sont également pris en compte, outre les maladies et les agents pathogènes, les vecteurs d'agents pathogènes (tiques, moustiques, Culicoïdes), dont le suivi est nécessaire à la compréhension des risques d'introduction ou de diffusion des agents pathogènes potentiellement transmis, et les conditions environnementales ou socio-économiques particulières (inondations, sécheresses, troubles sociaux, importations massives d'animaux sur pied, etc.) pouvant favoriser l'émergence de dangers sanitaires.

Le périmètre de l'activité de VSI cible en premier lieu les maladies affectant les filières de production terrestres. Cependant, des agents pathogènes affectant une filière de production aquacole, la faune sauvage ou des animaux de compagnie seront intégrés au périmètre de la veille au gré de la survenue d'événements sanitaires particuliers.

Fonctionnement du dispositif de VSI

La VSI est coordonnée par une cellule d'animation, animée par le Cirad et composée par des représentants de l'Anses, du Cirad et de la DGAL.

Les membres de la cellule d'animation sont en contact quotidien par voie télématique et se réunissent de façon régulière (environ toutes les 2/3 semaines), et selon la situation épidémiologique au niveau international. L'objet de ces réunions est de développer la méthodologie de veille, de sélectionner les maladies ou signaux d'importance, et avec la participation des différents experts, d'analyser, de vérifier et de valider l'information, et de produire de notes d'information sanitaire.

(1) <http://www.anses.fr/sites/default/files/documents/SANT2008sa0390Ra.pdf> et <http://www.anses.fr/Documents/SANT2009sa0294Ra.pdf>

Un réseau d'experts est également en cours de constitution pour contribuer de manière pro-active au travail de veille. Les experts sont sélectionnés selon leur domaine de compétence spécifique et/ou sur la base de leur connaissance de la situation sanitaire dans certaines régions ou continents.

Un travail de recherche méthodologique sur la veille

En parallèle avec cette activité de veille, un projet de recherche est mené sur *l'identification et le traitement des signaux d'émergence pour la veille internationale sur les maladies animales émergentes*. Ce projet porté par le Cirad vise à intégrer des connaissances épidémiologiques et bioinformatiques pour proposer des méthodes innovantes de veille et d'alerte des maladies animales. Il permettra de concevoir, de mettre en place et d'animer un dispositif pour identifier, à partir de sources de veille déjà constituées, des signaux relatifs aux dangers sanitaires pris en compte, ou des facteurs de risque d'introduction ou d'émergence de ces dangers sanitaires. Il s'agira ensuite de filtrer des signaux significatifs, de les analyser et de fournir une information éclairée aux membres la Plateforme ESA.

Information sanitaire diffusée par la VSI

Sous réserve que les signaux relatifs aux événements sanitaires en cause soient fiables et non confidentiels⁽²⁾, la veille sanitaire internationale de la Plateforme ESA communique sur les événements sanitaires inhabituels identifiés comme pouvant représenter des menaces, à travers des notes rendues publiques sur le site internet (« Centre de ressources ») de la Plateforme ESA (www.plateforme-esa.fr) pour une information factuelle en temps réel, ou dans le *Bulletin épidémiologique Anses – DGAL* pour une analyse plus approfondie et consolidée de l'événement.

Ainsi, par exemple, l'émergence de la diarrhée épidémique porcine, la diffusion de la fièvre aphteuse au Maghreb ou encore la propagation de la peste porcine africaine en Europe de l'est dans les populations sauvages et domestiques sont étroitement suivies en 2014⁽³⁾.

Capitalisation et retour d'expérience

Le dispositif VSI sera développé pour permettre la capitalisation et le retour d'expérience sur son fonctionnement. En particulier seront tracés et archivés les résultats de l'interrogation régulière des sources de données, les signaux écartés et retenus, et les productions du dispositif.

Cela permettra de faire une analyse critique rétrospective périodique du fonctionnement du dispositif. Cette analyse de la performance pourra également se faire en comparaison avec d'autres dispositifs de veille sanitaire en France ou dans d'autres pays européens.

Le recueil en temps réel et à intervalle régulier de la perception des destinataires de la veille sera également mis en place, à travers la consultation du Groupe de suivi VSI, des membres de la Plateforme ESA ou d'enquête ponctuelles, par exemple *via* le Centre de ressources de la Plateforme ESA.

Pour en savoir plus...

Sur l'activité de veille sanitaire internationale de la Plateforme ESA : <http://www.plateforme-esa.fr/images/documents/vsi.pdf>

Pour consulter les notes produites par la veille sanitaire internationale de la Plateforme ESA : http://www.plateforme-esa.fr/index.php?option=com_content&view=section&layout=blog&id=23&Itemid=325

Pour être informé en temps réel

Abonnez-vous à un fil d'actualité (flux RSS) pour être automatiquement informé de la mise en ligne de nouvelles notes de veille sanitaire internationale. Pour cela, dans le Centre de ressources de la Plateforme ESA, rendez-vous dans le menu « Veille sanitaire internationale » (à gauche sur la page d'accueil), puis sur les onglets « Brèves sanitaires internationales » - « Toutes les maladies ». Abonnez-vous alors *via* l'onglet RSS signalé en bas de page (un mode d'emploi pour s'abonner au flux RSS peut être trouvé dans le Centre de ressources (http://www.plateforme-esa.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=409:sabonner-a-un-flux-rss&catid=118:tutocdr&Itemid=266)).

(2) Les informations non consolidées mais ayant un niveau de plausibilité avéré sont diffusées de manière confidentielle au niveau du comité de pilotage de la Plateforme ESA.

(3) Les notes d'information sont accessibles dans le Centre de ressources de la Plateforme ESA (<http://www.plateforme-esa.fr>), et les brèves parues dans le Bulletin épidémiologique Anses-DGAL dans la page internet du Bulletin (<https://pro.anses.fr/bulletin-epidemiologique/>)